



SPORT BOULES

CHAMPIONNAT INTERREGIONAL SIMPLE M2



TALANT (21)



Dimanche 19 mai 2019 à 8h00

Dispositions Générales :

A l'issue de la compétition 2 Simples seront qualifiés pour disputer le championnat de France les 24 et 25 août 2019 à Moirans (38).

A noter :

1) Sauf cas de force majeure, les joueurs qualifiés à l'issue du championnat s'engagent à poursuivre la compétition.

Les joueurs ne respectant pas leur engagement seront sanctionnés.

2) Les licences doivent être déposées au secrétariat avant le début de la compétition. Elles doivent être signées et conformes à l'obligation médicale (visa ou certificat).

Déroulement de la compétition :

La compétition débute par poules. A l'issue de la première phase 2 joueurs seront qualifiés par poules et disputeront les parties éliminatoires.

Toutes les parties se déroulent en 13 points ou 1h30.

Horaires : M2 Dimanche 19 mai à 8h00.

Pénalités prévues par le règlement FFSB.

Selon le nombre de joueurs inscrits, le CBR se réserve le droit de modifier le déroulement de la compétition.

Le responsable des inscriptions sera informé de toutes modifications, charge à lui de diffuser l'information aux compétiteurs de son AS.

Inscriptions :

Chaque AS transmettra par courriel les fiches d'engagement individuelles.

A retourner avant le vendredi 10 mai 2019 - date limite

Le tirage aura lieu le **16 mai**. Affichage sur le site du CBD 21 au plus tard le 17 mai 2019.

Courriel à adresser impérativement à « famille.chastrusse@orange.fr »

Renseignements au 06 86 57 42 94

1-Les inscriptions seront à régler sur place.

2-Toute inscription est due dès lors qu'elle n'a pas été annulée avant le tirage.

3- Montant de l'inscription 7,50 € par joueur.

Adresse du boulodrome de TALANT :

Terrain de sport boules

Stade Gilbert Rude

Rue des Quetins

21240 TALANT